



Journée mondiale de l'alimentation (16 octobre 2011)

La Journée mondiale de l'alimentation a été créée en 1979 par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (OAA). Elle commémore la date de la fondation de l'OAA en 1945. L'accent est mis cette année sur le thème : « Prix des denrées alimentaires - De la crise à la stabilité ». L'objectif de cette journée est de sensibiliser les opinions publiques aux problèmes alimentaires dans le monde et de renforcer la solidarité internationale dans la lutte contre la faim, la malnutrition et la pauvreté. En 2010, l'OAA estimait que 925 millions de personnes souffraient encore de la faim dans le monde.

Les défis à relever par la communauté internationale sont immenses : comment nourrir 9 milliards d'habitants en 2050 dans un contexte marqué par l'urbanisation, le changement climatique et la volatilité des prix des matières premières agricoles ? Pour y faire face, le Président de la République a été à l'origine en 2008 du Partenariat Mondial pour l'Agriculture, la Sécurité Alimentaire et la Nutrition, et a fait de la sécurité alimentaire l'un des thèmes prioritaires du Sommet du G20 à Cannes, les 3 et 4 novembre.

Le Comité de la Sécurité Alimentaire mondiale (CSA), instance de coordination des politiques et des acteurs de la sécurité alimentaire, se réunira à Rome du 17 au 21 octobre. La France, aux côtés de ses partenaires de l'Union Européenne apportera une contribution active à ses travaux. Membre de l'OAA, siégeant au Conseil d'Administration du Programme Alimentaire Mondial (PAM), contributeur au Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA), elle joue un rôle important dans la définition et la mise en œuvre des grandes orientations internationales dans ce domaine.

L'engagement de la France est le fruit d'une volonté politique qui se traduit par de nombreuses contributions : un milliard et demi d'euros ont été engagés au profit de la sécurité alimentaire, conformément à l'engagement pris au G8 de l'Aquila en 2009. La France conduit de nombreux projets dans le domaine alimentaire à travers les actions de l'Agence Française de Développement (AFD) : appui aux politiques agricoles, développement des infrastructures rurales, soutien aux organisations de producteurs,...

Elle met également son expertise à la disposition des pays en voie de développement, en particulier au sein du Centre International de la Recherche Agricole pour le Développement (CIRAD) et de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD).